

Conseil Municipal du vendredi 30 juin 2017 à 19 h

Annexe à l'ordre du jour

1. Elections sénatoriales – Elections des délégués et des suppléants.

En vue de l'élection de ses délégués et suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017, le Conseil Municipal est convoqué le vendredi 30 juin 2017 à 19 heures : décret n°2017-1091 du 02 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

L'arrêté préfectoral en date du 20 juin 2017 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués, délégués supplémentaires et de suppléants à désigner ou à élire est joint en annexe de la présente pour notification aux élus ainsi qu'une fiche pratique relative au déroulement du scrutin.

L'arrêté préfectoral et la fiche pratique sont également consultables dans le dossier du Conseil Municipal mis à la disposition des élus en mairie ainsi que sur le site Internet de la commune.